

UE5 : BLOC DE COMPÉTENCES PRÉ- PROFESSIONNELLES S2



ECTS
7 crédits



Composante
UFR de
géographie
(UFR08)



Période de
l'année
Printemps

Liste des enseignements

Obligatoire Matière 24.0 Matière 26.0 Cet enseignement, qui privilégie le lien entre les enseignements théoriques de la géographie et la pratique du terrain, alterne quatre à cinq sorties de trois heures dans divers sites de la région parisienne avec des séances en salle. Chaque groupe de TD est encadré par deux enseignants aux spécialisations différentes. Ce semestre est dédié à l'utilisation et à l'analyse des bases de données sur les territoires et l'environnement, des plus simples (GoogleEarth, Géoportail...) aux plus complexes (activités commerciales, biodiversité, risques naturels, pollution...). Dans la pratique du géographe, il est de plus en plus fréquent de recourir à ce type de sources, et il est nécessaire de comprendre ce que sont les bases de données, comment elles ont été conçues, comment l'information qu'elles contiennent a été collectée, et comment elle peut être utilisée dans un raisonnement géographique. Par ailleurs, il est également important de savoir critiquer une base de données, en repérant les éventuelles erreurs qu'elle contient, afin de ne pas l'utiliser de façon erronée. Cet apprentissage se fait principalement en confrontant quelques bases de données, aussi bien socio-économiques qu'environnementales, avec les observations de terrain, par exemple en comparant une base de données sur le trafic routier avec l'observation des flux automobiles sur un site donné. Les compétences en matière d'observation acquises précédemment sont ainsi combinées à de nouvelles techniques de sélection et d'analyse de données. Le TD fonctionne sur la base du travail individuel ainsi qu'en petits groupes.